



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 07/2017  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 29 Procurations : 06

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille dix-sept, le vingt-quatre janvier, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 17 Janvier 2017.

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, MARQUIER, ARNAL, RIGAUD, FERTE J., FERTE S, GARBIN, MARTIN, JOUET, DELON.

**PROCURATIONS**

M. BERNES	à	M. ANDUZE
Mme LE GUIRIEC	à	Mme MAUREL
Mme FIEVRE	à	M. RIGAUD
M. CASTAING	à	Mme AUDIGUIER
Mme LLOUBERES	à	Mme LIAN
Mme SEIB-TAUPIN	à	Mme JOUET

**SECRETAIRE** : M. ZAMBONI a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : PERSONNEL - Création de poste suite à concours**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un agent a obtenu le concours de Technicien Principal de 2<sup>ème</sup> classe et propose de créer le poste correspondant :

NB	POSTE	HORAIRE
1	Technicien Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	TC

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 17 janvier 2017.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité:**

- De créer le poste tel que décrit ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 25 janvier 2017

Le Maire,

Lysiane MAUREL

